

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Mai 2021

129X21

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION SYNDICAT D'INITIATIVE/MISE A DISPOSITION D'UN AGENT D'ACCUEIL

Par délibération n°202x17 du 31 Août 2017, le Conseil Municipal a adopté la convention de mise à disposition d'un agent administratif au Syndicat d'Initiative à compter du 01/09/17.

Afin de prendre en charge le paiement de cet agent de janvier à décembre 2021, le Syndicat d'Initiative situé 35 bis avenue Victor Hugo 13170 Les Pennes Mirabeau - SIRET 403 012 80000013 dont le Président est Mr PALMESANI, sollicite une subvention de 22 442€

Cette demande a fait l'objet d'une présentation auprès de Commission Animation du Territoire, qui a proposé de lui d'attribuer une subvention pour la mise à disposition d'un agent administratif pour un montant primitivement fixé à 22 442€.

Il est précisé que le montant de la subvention sera calculé en fin d'année pour correspondre au coût exact de la mise à disposition de l'agent pour l'année 2021. La subvention correspondante sera donc versée en fin d'année.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association « Syndicat d'initiative » correspondant au coût de la mise à disposition d'un agent administratif.

- PRECISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 29 - M. AMARO - FIORILE REYNAUD - CABRAS – DELAVEAU -
SCAMARONI – GORLIER LACROIX ne participent pas au vote

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 27 Mai 2021
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI